**COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

**Un premier transfert de ferme pour la région de Chaudière-Appalaches**

**grâce au service L’ARTERRE!**

**Saint-Jean-Port-Joli, le 15 août 2019 –** Les 9 MRC de la région et la Ville de Lévis sont heureuses d’annoncer le premier transfert de ferme réalisé en Chaudière-Appalaches grâce au service de L’ARTERRE. Le service a permis un jumelage entre un couple d’aspirants agriculteurs et les propriétaires d’une entreprise agricole qui étaient à la recherche de relève.

C’est grâce à un accompagnement personnalisé et un suivi régulier tout au long du processus de jumelage que les propriétaires de l’entreprise Les Vergers du Cap, spécialisée dans la production de fruits et légumes biologiques, ont pu procéder au transfert de leur ferme dans le respect de leurs valeurs. Ce processus a également permis à deux aspirants agriculteurs de réaliser leur rêve de projet agricole.

«Depuis l’inscription au service jusqu’à la signature de l’entente, nous avons été accompagnés par une agente de L’ARTERRE qui a su écouter nos besoins et répondre à nos inquiétudes. C’était très important pour nous que la relève de notre entreprise poursuive la production en conservant sa certification biologique. Le service de L’ARTERRE a su prendre cela en considération» de dire madame Francine Saint-Pierre, copropriétaire de l’entreprise Les Vergers du Cap.

**Une vidéo pour témoigner de leur expérience**

Une capsule vidéo a été tournée et sera diffusée sur les réseaux sociaux afin de présenter le processus de transfert par lequel sont passés ces deux couples. Les propriétaires et futurs propriétaires y expliquent en quoi le service de L’ARTERRE leur a permis de réaliser leurs aspirations.

Cette vidéo permet également de démystifier L’ARTERRE, un service de maillage axé sur l’accompagnement et le jumelage entre aspirants agriculteurs et propriétaires de terres, de bâtiments agricoles ou agriculteurs sans relève identifiée.

**Le service en bref**

L’ARTERRE privilégie l’établissement de la relève ainsi que la reprise d’actifs agricoles afin d’assurer la pérennité de l’activité et du patrimoine agricole. Le service est offert actuellement sans frais aux adhérents sur le territoire de Chaudière-Appalaches grâce à une concertation des 9 MRC de la région et de la Ville de Lévis et grâce au financement du Fonds d’appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Complémentaire aux ressources existantes, il permet de conclure des ententes adaptées à la réalité de chacun.

**Pour en savoir plus**

Les propriétaires de terres et de bâtiments, les agriculteurs de la région de Chaudière-Appalaches et les aspirants agriculteurs souhaitant s’y installer sont invités à commu­niquer avec Geneviève Potvin au 418 291-2252 ou à info.ca@arterre.ca pour en savoir davantage et s’inscrire. Le répertoire des terres et des aspirants agriculteurs inscrits à la grandeur du Québec peut être consulté sur le site web au [www.arterre.ca](http://www.arterre.ca).

– 30 –

|  |  |
| --- | --- |
| **Source :**  | **Information :** |
| Josée-Ann DumaisConseillère aux communications et au marketing territorialMRC de L’Islet418 598-3076, poste 243 j.dumais@mrclislet.com | Geneviève PotvinCoordonnatrice régionale Chaudière-Appalaches /Agente de maillage MRC de L'Islet & Montmagny418 291-2252info.ca@arterre.ca |